



**CUMUNITÀ  
D'AGGLUMERAZIONE  
DI BASTIA**

*Conseil du 26 mai 2021*

**DELIBERATION DU CONSEIL**

**DE LA**

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE BASTIA**

**OBJET : Création d'un emploi non-permanent à temps complet de Conseiller numérique**

L'An Deux Mille Vingt et Un, le 26 mai à 17h00 le Conseil de la Communauté d'Agglomération de Bastia s'est réuni à Santa Maria di Lota, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Louis POZZO DI BORGO, sur convocation en date du 20 mai 2021.

**PRESENTS :** ARMANET Guy, BATTESTI Gilles, BERTOLUCCI Marie-Christine, CALLIER Jeanne, GIAMARCHI Marie-Dominique, LOMBARDO Florence, LORENZI Thérèse, MILANI Jean-Louis, MORGANTI Julien, MUSSIER Emma, PADOVANI Marie-Hélène, PELLEGGRI Leslie, PERFETTINI Martine, POLIFRONI Bruno, POLISINI Ivana, POZZO DI BORGO Louis, SALGE Héléne, SAVELLI Pierre, TIMSIT Christelle.

**ONT DONNE POUVOIR :**

BIAGGINI Jean-Jacques	à	BATTESTI Gilles
COLOMBANI Carulina	à	TIMSIT Christelle
DE CASALTA Jean-Sébastien	à	SALGE Héléne
DE GENTILI Emmanuelle	à	Pierre Savelli
MALAFRONTE Christine	à	BERTOLUCCI Marie-Christine
LACAVE Mattea	à	POLISINI Ivana
MASSONI Jean-Joseph	à	MILANI Jean-Louis
PADOVANI Jean-Jacques	à	POLIFRONI Bruno
PERETTI Philippe	à	MILANI Jean-Louis
PIPERI Linda	à	TIMSIT Christelle
ROSSI Michel	à	POZZO DI BORGO Louis
SAVELLI Jean-Michel	à	MUSSIER Emma
SIMEONI Gilles	à	SAVELLI Pierre
SIMONI Pierre-Baptiste	à	GIAMARCHI Marie-Dominique
SIMONPIETRI Pierre-Michel	à	POZZO DI BORGO Louis
TIERI Paul	à	POLISINI Ivana
ZUCCARELLI Jean	à	SALGE Héléne
PETRI GUASCO Emmanuel	à	CALLIER Jeanne

**ABSENTS :** LINALE Serge, ROMITI Gérard, VESPERINI Françoise.

**QUORUM :** 14

Mme Florence LOMBARDO est élue secrétaire de séance.

**OBJET : Création d'un emploi non-permanent à temps complet de Conseiller numérique**

Le Conseil de la Communauté d'agglomération de Bastia ;

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant statut de la Fonction Publique Territoriale et notamment l'article 34 ;

Vu l'arrêté préfectoral n°2B-2020-09-29-001 du 29 septembre 2020 portant dernière modification des statuts de la Communauté d'Agglomération de Bastia ;

Considérant le renouvellement des membres du Conseil de la Communauté d'Agglomération de Bastia issu des élections des 15 mars et 28 juin 2020 ;

Vu l'avis favorable de la Commission « Mezi di a culletività » et du Bureau communautaire ;

Vu le tableau des effectifs ;

Vu le rapport présenté ce jour ;

Considérant les motifs évoqués ci-dessous ;

Où l'exposé du Président et après en avoir délibéré ;

**DECIDE  
(A l'unanimité)**

De créer l'emploi ainsi qu'il suit :

N° poste de travail	Poste de travail	N° poste budgétaire	Financement	Motif
PT-00286	Conseiller numérique	PB-00382	Cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux	Recrutement d'un conseiller numérique sur un contrat de projet dans le cadre de France Relance.

**DIT**

Que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges de l'agent nommé seront inscrits au budget, au chapitre 012 ;

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an que dessus.

Acte certifié exécutoire  
après dépôt en préfecture  
le 14 JUN 2021  
et publication ou notification  
du 14 JUN 2021  
La Directrice de l'Administration Générale  
Nora M. RAOUI



**LE PRESIDENT**

  
Louis POZZO DI BORGO

**La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bastia dans le délai de deux mois à compter du présent affichage et notification.**